

UPOV

TG/223/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2005-04-06

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

BRACHYSCOME

Code UPOV : BRCHY_

Brachyscome Cass.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>English</i>	<i>French</i>	<i>German</i>	<i>Spanish</i>
<i>Brachyscome</i> Cass., <i>Brachycome</i> Cass.	Brachyscome, Brachycome	Brachyscome, Brachycome	Blaues Gänseblümchen, Brachyscome	Brachyscome, Brachycome, Brachiscome, Brachicome

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	16
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	16
8.2	Explications portant sur certains caractères	17
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	25
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	26

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Brachyscome* Cass. de la famille *Asteraceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées (variétés à type de croissance buissonnant) ou de divisions (variétés à type de croissance en amas à la base).

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées ou divisions

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9 intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.1 Observation visuelle de la couleur

Compte tenu des variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au

milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 10 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une seule plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type de croissance (caractère 1)
- b) Feuille : bords (caractère 9)
- c) Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Feuille : emplacement des découpures (caractère 11)
- d) Capitule : diamètre (caractère 22)

- e) Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (le premier jour de son épanouissement) (caractère 30) des groupes suivants :
- groupe 1 : jaune
 - groupe 2 : blanche
 - groupe 3 : rose
 - groupe 4 : violette

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a) – (d) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: growth type	Plante: type de croissance	Pflanze: Wuchstyp	Planta: tipo de crecimiento		
QL	(a) basal clusters	en amas à la base	basale Büschel	en racimos basales		1
	bushy	buissonnant	buschig	arbustivo		2
2. (+)	<u>Only varieties with bushy growth type:</u> Plant: predominant attitude of stems	<u>Variétés à type de croissance buissonnant</u> <u>uniquement: Plante: port le plus fréquent des tiges</u>	<u>Nur Sorten mit buschigem Wuchstyp:</u> Pflanze: vorwiegende Haltung der Triebe	<u>Sólo variedades con tipo de crecimiento arbustivo:</u> Planta: porte predominante de los tallos		
QN	(a) upright	dressées	aufrecht	erecto		1
	semi upright	demi-dressées	halbaufrecht	semierecto		3
	horizontal	horizontales	waagerecht	horizontal		5
3.	<u>Only varieties with bushy growth type:</u> Plant: number of stems	<u>Variétés à type de croissance buissonnant</u> <u>uniquement: Plante: nombre de tiges</u>	<u>Nur Sorten mit buschigem Wuchstyp:</u> Pflanze: Anzahl Triebe	<u>Sólo variedades con tipo de crecimiento arbustivo:</u> Planta: número de tallos		
QN	(a) few	peu nombreuses	klein	bajo		3
	medium	moyennement nombreuses	mittel	medio		5
	many	nombreuses	groß	alto		7
4. (*) (+)	Plant: height including flowers	Plante: hauteur, fleurs comprises	Pflanze: Höhe einschließlich Blüten	Planta: altura, incluidas las flores		
QN	(a) short	basse	niedrig	corta	Mardi Gras	3
	medium	moyenne	mittel	media	Breakoday	5
	tall	élevée	hoch	larga	Happy Face Pink	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (* (+)	Plant: width including flowers	Plante: largeur, fleurs comprises	Pflanze: Breite einschließlich Blüten	Planta: anchura, incluidas las flores		
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Mardi Gras	3
	medium	moyenne	mittel	media	Breakoday	5
	broad	large	breit	ancha	Happy Face Pink	7
6.	Plant: density	Plante: densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	(a) sparse	faible	locker	laxa		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	dense	dense	dicht	densa		7
7. (* (+)	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN	(a) short	courte	kurz	corta	Breakoday	3
	(b) medium	moyenne	mittel	media	Mardi Gras	5
	long	longue	lang	larga	Strawberry Mousse, Piliga Posy	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Happy Face Pink	9
8. (* (+)	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Breakoday, Mardi Gras	3
	(b) medium	moyenne	mittel	media	Misty Mauve	5
	broad	large	breit	ancha	Piliga Posy	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Happy Face Pink	9
9. (* (+)	Leaf: margins	Feuille: bords	Blatt: Ränder	Hoja: borde del limbo		
QL	(a) entire	entiers	ganzrandig	entero		1
	(b) divided	découpés	eingeschnitten	dividido		2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (*) (+)	<u>Only varieties with entire leaf margins:</u> Leaf: shape	<u>Variétés à bords des feuilles entiers</u> <u>uniquement:</u> Feuille: forme	<u>Nur Sorten mit ganzrandigen Blättern:</u> Blatt: Form	<u>Sólo variedades borde de limbo entero:</u> Hoja: forma		
PQ	(a) ovate	ovale	eiförmig	oval		1
	(b)					
	linear	linéaire	linear	lineal		2
	oblong	oblongue	länglich	oblonga		3
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica		4
	circular	circulaire	kreisförmig	circular		5
	oblanceolate	oblancéolée	verkehrt lanzettlich	oblanceolada		6
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		7
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada		8
	obtriangular	obtriangulaire	verkehrt dreieckig	obtriangular		9
11. (*) (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins:</u> Leaf: position of divisions	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u> <u>uniquement:</u> Feuille: emplacement des découpures	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern:</u> Blatt: Position der Einschnitte	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido:</u> Hoja: posición de las divisiones		
QN	(a) at apex only	à l'extrémité uniquement	nur an der Spitze	únicamente en el ápice		1
	(b)					
	upper half	sur la moitié supérieure	obere Hälfte	en la mitad superior		2
	full length	sur toute la longueur	volle Länge	en toda la hoja		3
12. (*) (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins:</u> Leaf: depth of divisions in blade from margin to midrib	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u> <u>uniquement:</u> Feuille: profondeur des découpures du limbe du bord à la nervure centrale	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern:</u> Blatt: Tiefe der Einschnitte an der Blattspreite vom Rand zur Mittelrippe	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido:</u> Hoja: profundidad de las divisiones en el limbo desde el borde hasta el nervio central		
QN	(a) less than one third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	inferior a un tercio		1
	(b)					
	one third to two thirds	un à deux tiers	ein Drittel bis zwei Drittel	de uno a dos tercios		2
	greater than two thirds	plus de deux tiers	größer als zwei Drittel	superior a dos tercios		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins</u>: Leaf: regularity of lobing	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u>: <u>uniquement</u>: Feuille: régularité de la découpe des bords	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern</u>: Blatt: Regelmäßigkeit der Lappung	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido</u>: Hoja: regularidad del lobulado		
QL	(a) regular	régulière	regelmäßig	regular		1
	(b) irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular		2
14. (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins</u>: Lobe: width of broadest lobe	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u>: <u>uniquement</u>: Lobe: largeur du lobe le plus large	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern</u>: Lappen: Breite des breitesten Lappens	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido</u>: Lóbulo: anchura del lóbulo más amplio		
QN	(a) narrow	étroit	schmal	estrecha	Breakoday	3
	(b) medium	moyen	mittel	media	Misty Mauve	5
	broad	large	breit	amplia	Happy Face Pink	7
15. (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins</u>: Lobe: shape	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u>: <u>uniquement</u>: Lobe: forme	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern</u>: Lappen: Form	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido</u>: Lóbulo: forma		
PQ	(a) deltoid	deltoïde	deltaförmig	deltoide		1
	(b) ovate	ovale	eiförmig	oval		2
	linear	linéaire	linear	lineal		3
	oblong	oblongue	länglich	oblonga		4
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica		5
	circular	circulaire	kreisförmig	circular		6
	oblanceolate	oblancéolée	verkehrt lanzettlich	obolanceolada		7
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		8
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada		9
	obtriangular	obtriangulaire	verkehrt dreieckig	obtriangular		10

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins</u>: Lobe: apex	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u>: Lobe: extrémité	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern</u>: Lappen: Spitze	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido</u>: Lóbulo: ápice		
QL	(a) pointed (b) rounded	pointue arrondie	spitz abgerundet	puntiagudo redondeado		1 2
17. (* (+)	<u>Only varieties with divided leaf margins</u>: Lobe: secondary divisions	<u>Variétés à bords des feuilles découpés</u>: Lobe: découpeure secondaire des bords	<u>Nur Sorten mit eingeschnittenen Blatträndern</u>: Lappen: sekundäre Einschnitte	<u>Sólo variedades borde de limbo dividido</u>: Lóbulo: divisiones secundarias		
QN	(a) absent to very weak (b) weak medium strong	nulle à très faible faible moyenne forte	fehlend bis sehr gering gering mittel stark	ausente o muy débil débil medio fuerte	Strawberry Mousse, Mardi Gras Misty Mauve Happy Face Pink, Breakoday	1 3 5 7
18. (+)	Flower stem: length	Tige florale: longueur	Blütenstiel: Länge	Tallo: longitud		
QN	(c) short medium long	courte moyenne longue	kurz mittel lang	corto medio largo	Happy Face Pink Strawberry Mousse, Misty Mauve	3 5 7
19.	Flower stem: intensity of anthocyanin coloration	Tige florale: intensité de la pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Intensität der Anthocyanfärbung	Tallo: intensidad de la pigmentación antociánica		
QN	(c) weak medium strong	faible moyenne forte	gering mittel stark	débil media fuerte		3 5 7
20. (+)	Flower: bud color	Fleur: couleur du bouton	Blüte: Farbe der Knospe	Flor: color del botón floral		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte: (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*) (+)	Flower head: predominant position in relation to foliage	Capitule: position la plus fréquente par rapport au feuillage	Blütenstand: vorwiegende Position im Verhältnis zum Laub	Capítulo: posición predominante en relación con el follaje		
QN (c)	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel		1
	moderately above	légèrement au-dessus	etwas oberhalb	moderadamente por encima		2
	far above	très au-dessus	weit oberhalb	muy por encima		3
22. (*) (+)	Flower head: diameter	Capitule: diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN (c)	small	petit	klein	pequeño	Mardi Gras	3
	medium	moyen	mittel	medio	Breakoday	5
	large	grand	groß	grande	Piliga Posy, Strawberry Mousse	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Happy Face Pink	9
23. (+)	Flower head: diameter of disc in relation to diameter of flower head	Capitule: diamètre du disque par rapport au diamètre du capitule	Blütenstand: Durchmesser der Scheibe im Verhältnis zum Durchmesser des Blütenstandes	Capítulo: diámetro del disco en relación con el diámetro del capítulo		
QN (c)	less than one third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	inferior a un tercio		1
	one third to two thirds	un à deux tiers	ein Drittel bis zwei Drittel	de uno a dos tercios		2
	more than two thirds	plus de deux tiers	mehr als zwei Drittel	superior a dos tercios		3
24.	Flower head: number of ray florets	Capitule: nombre de fleurs ligulées	Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Capítulo: número de flores liguladas		
QN (c)	few	peu nombreuses	gering	bajo	Mardi Gras	3
	medium	moyennement nombreuses	mittel	medio	Breakoday	5
	many	nombreuses	groß	alto	Happy Face Pink	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	Disc: main color (when no disc florets are open)	Disque: couleur principale (lorsque aucun fleuron n'est ouvert)	Scheibe: Hauptfarbe (wenn Scheibenblüten nicht geöffnet sind)	Disco: color principal (cuando no estén abiertos los flósculos del disco)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte: (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
26.	Disc: main color (when all disc florets open)	Disque: couleur principale (lorsque tous les fleurons sont ouverts)	Scheibe: Hauptfarbe (wenn alle Scheibenblüten geöffnet sind)	Disco: color principal (cuando estén abiertos todos los flósculos del disco)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte: (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
27. (+)	Ray floret: length	Fleur ligulée: longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud		
QN	(c) short	courte	kurz	corta	Mardi Gras	3
	(d) medium	moyenne	mittel	media	Breakoday	5
	long	longue	lang	larga	Happy Face Pink	7
28. (+)	Ray floret: width	Fleur ligulée: largeur	Zungenblüte: Breite	Flor ligulada: anchura		
QN	(c) narrow	étroite	schmal	estrecha	Compact Amethyst	3
	(d) medium	moyenne	mittel	media	Breakoday	5
	broad	large	breit	ancha	Mardi Gras	7

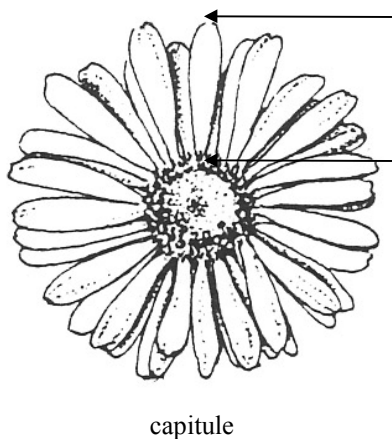
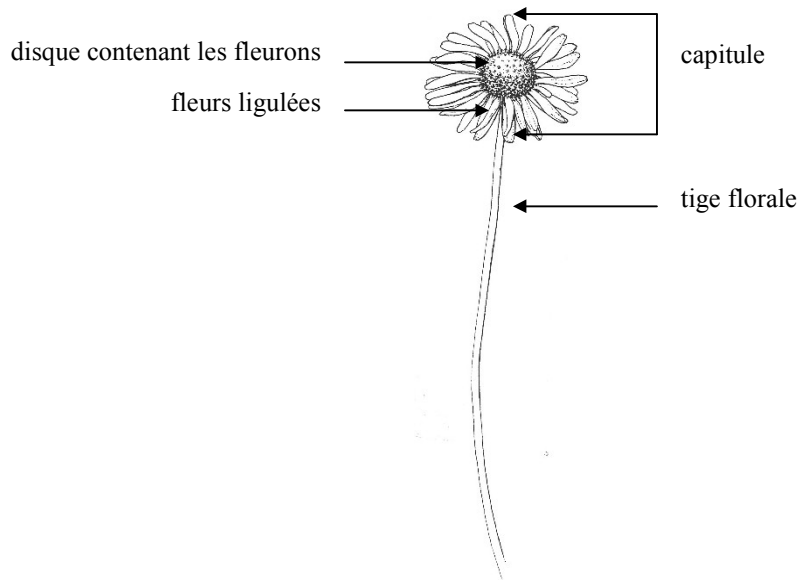
	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. (+)	Ray floret: shape	Fleur ligulée: forme	Zungenblüte: Form	Flor ligulada: forma		
PQ	(c) ovate	ovale	eiförmig	oval		1
	(d) linear	linéaire	linear	lineal		2
	oblong	oblongue	länglich	oblonga		3
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica		4
	oblanceolate	oblancéolée	verkehrt lanzettlich	obolanceolada		5
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		6
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada		7
30. (* (+)	Ray floret: main color of upper side (on first day of opening)	Fleur ligulée: couleur principale de la face supérieure (le premier jour de son épanouissement)	Zungenblüte: Hauptfarbe der Oberseite (am ersten Tag der Öffnung)	Flor ligulada: color principal del haz (el día en que se abre)		
PQ	(d) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte: (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31. (*	Ray floret: main color of upper side	Fleur ligulée: couleur principale de la face supérieure	Zungenblüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor ligulada: color principal del haz		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte: (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

8. Explications du tableau des caractères

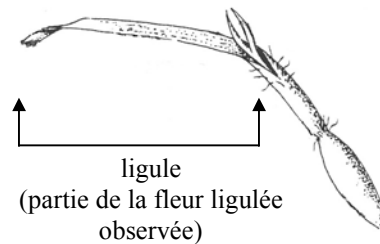
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) observations à effectuer lorsque toutes les plantes présentent au moins une fleur dont 1/3 des fleurons sont ouverts
- (b) observations à effectuer sur les feuilles complètement développées. Pour les plantes de type buissonnant, les observations sont à effectuer sur une feuille prélevée sur la partie médiane du rameau. Pour les variétés de type en amas à la base, les observations sont à effectuer sur une feuille prélevée sur la partie médiane de l'amas
- (c) observations sur la tige florale, le capitule, les fleurons et les fleurs ligulées à effectuer lorsqu'un tiers des fleurons du capitule sont ouverts
- (d) observations sur la fleur ligulée à effectuer sans retirer la fleur ligulée du capitule. Les observations ne sont effectuées que sur la corolle ou la ligule en ruban.



ligule
(partie de la fleur ligulée
observée)



fleur ligulée

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad 1 : Plante : type de croissance

Type de croissance en amas à la base – feuilles fixées ou groupées à la base de la plante (basal)

Type de croissance buissonnant – feuilles situées sur la partie aérienne de la tige (caulinares)



1
amas à la base



2
buissonnant

Ad 2 : Variétés à type de croissance buissonnant uniquement : Plante : port le plus fréquent des tiges



1
dressées

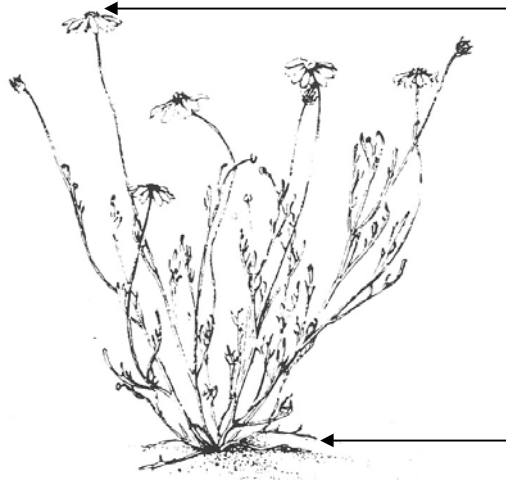


3
demi-dressées



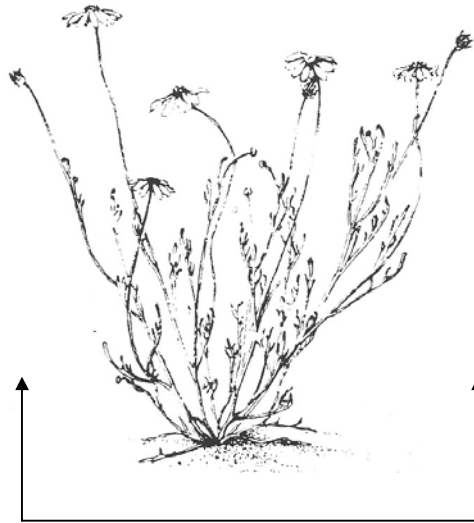
5
horizontales

Ad 4 : Plante : hauteur, fleurs comprises



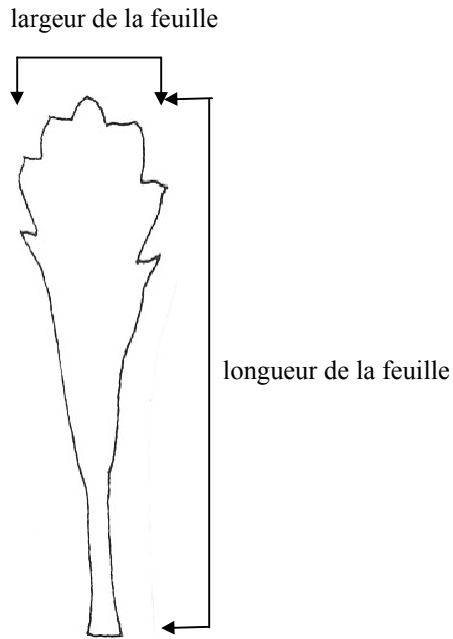
hauteur, fleurs comprises

Ad 5 : Plante : largeur, fleurs comprises



largeur, fleurs comprises

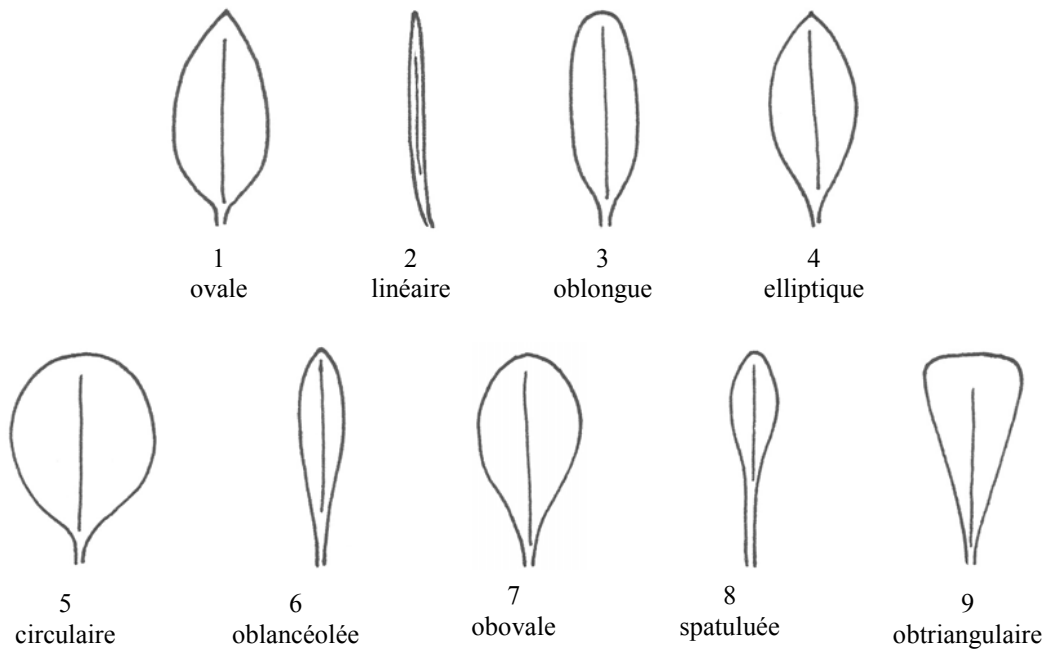
Ad 7, 8 : Feuille : longueur (7), largeur (8)



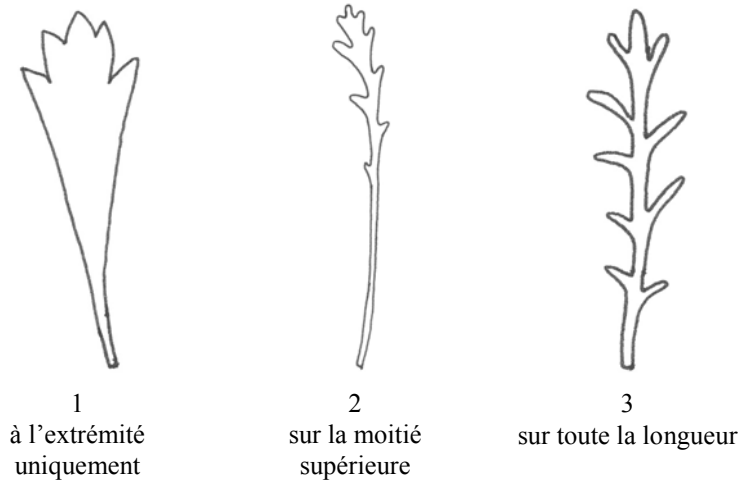
Ad 9 : Feuille : bords

Les variétés à bords des feuilles découpés peuvent, dans certains cas, présenter des feuilles à bords entiers et inversement.

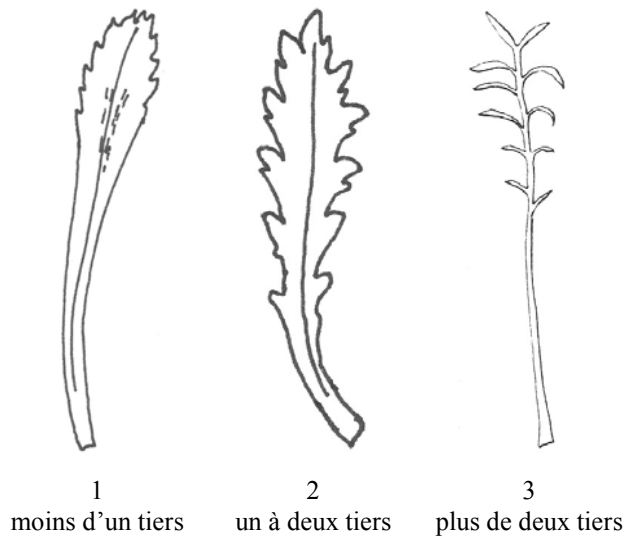
Ad 10 : Variétés à bords des feuilles entiers uniquement : Feuille : forme



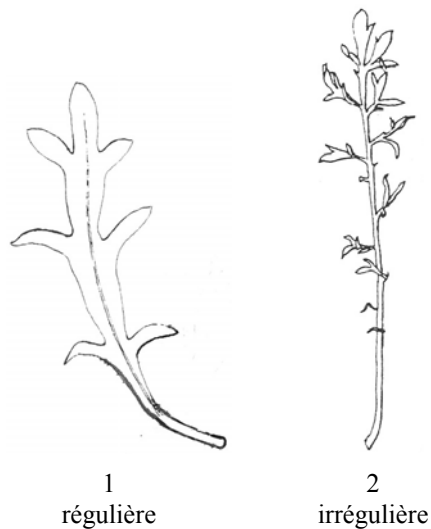
Ad 11 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Feuille : emplacement des découpures



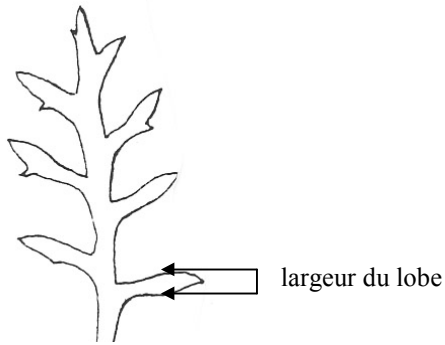
Ad 12 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Feuille : profondeur des découpures du limbe du bord à la nervure centrale



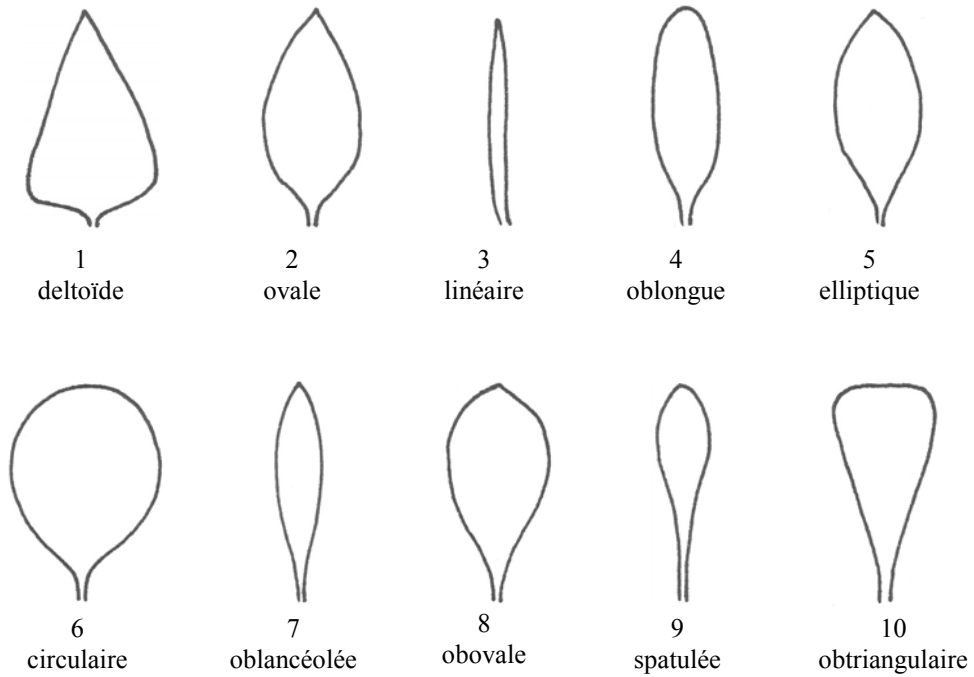
Ad 13 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Feuille : régularité de la découpe des bords



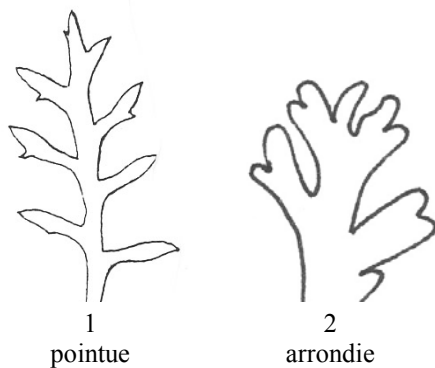
Ad 14 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Lobe : largeur du lobe le plus large



Ad 15 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Lobe : forme



Ad 16 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Lobe : extrémité

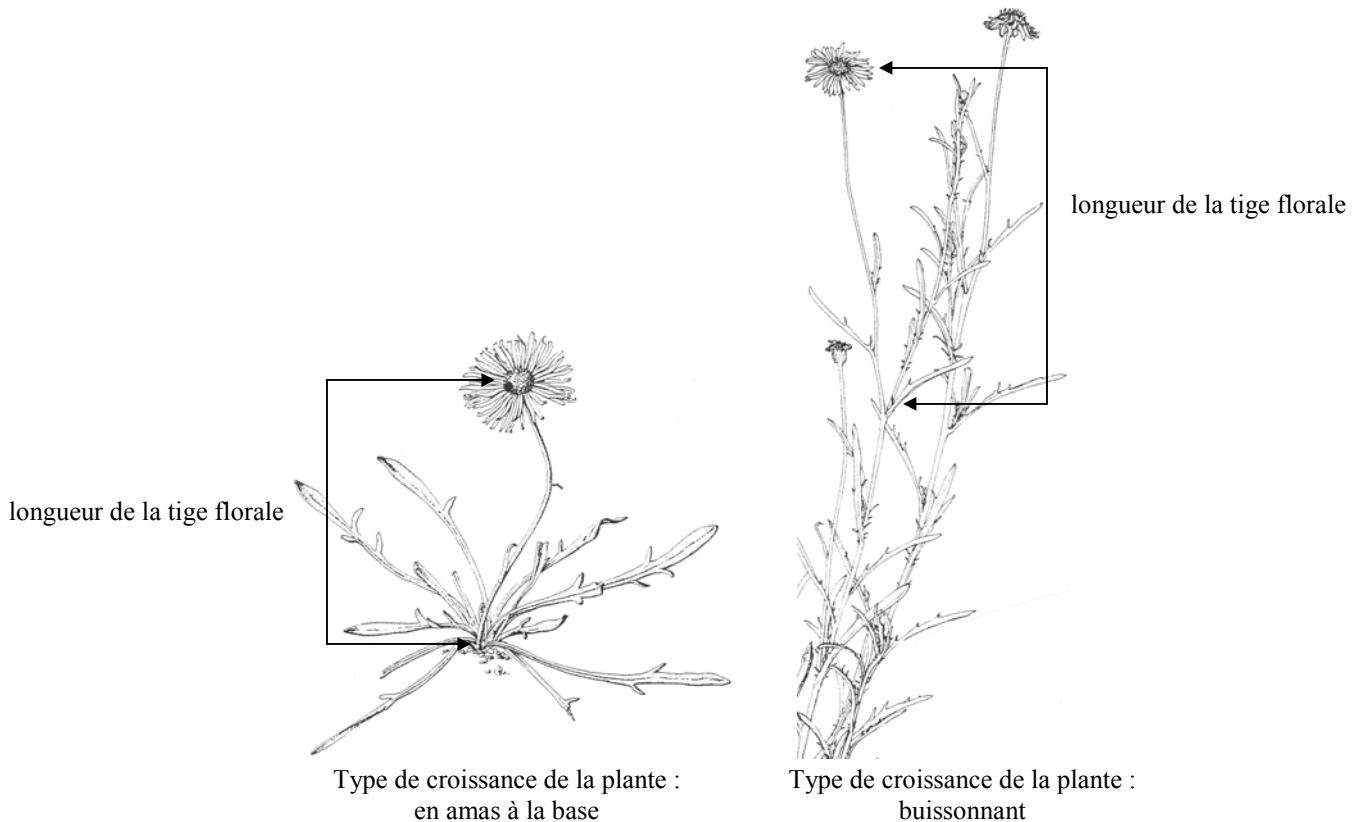


Ad 17 : Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Lobe : découpeure secondaire des bords



Ad 18 : Tige florale : longueur

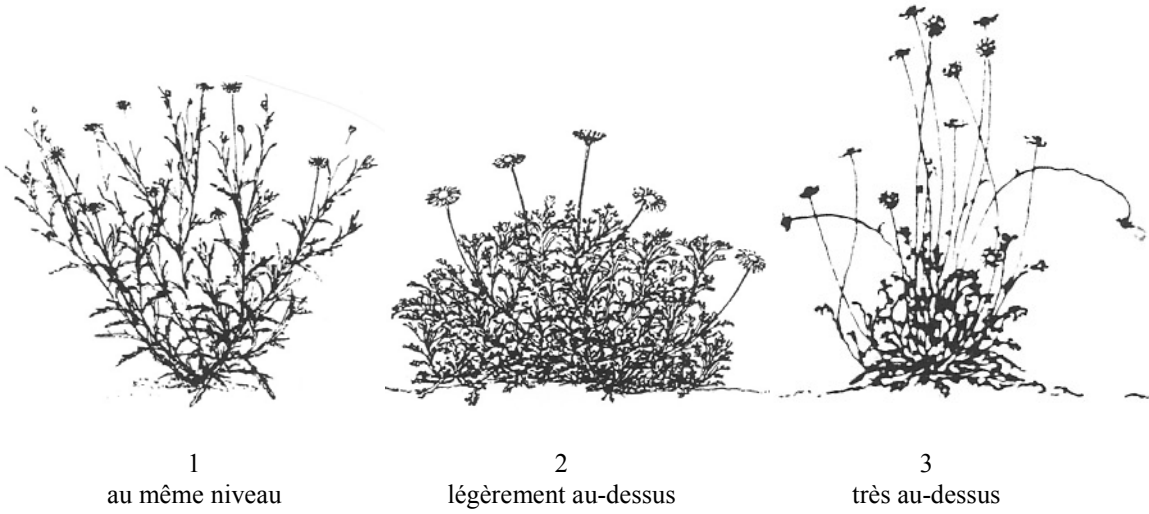
Il faut mesurer la tige florale la plus longue. Sa longueur est mesurée de la partie située juste au-dessous du capitule jusqu'à la jonction la plus proche avec une autre tige. Elle peut être nue ou présenter un nombre variable de petites feuilles.



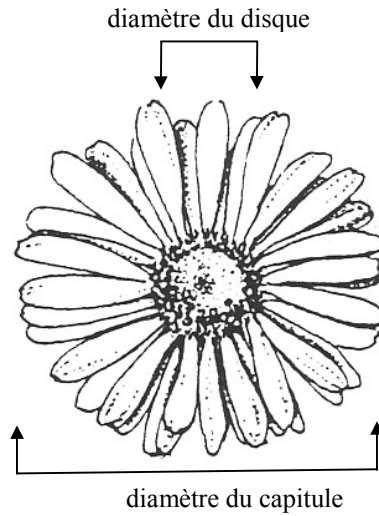
Ad 20 : Fleur : couleur du bouton

Les observations sur le bouton floral sont à effectuer sur le bouton le plus grand lorsqu'il est complètement développé, juste avant l'enroulement des fleurs ligulées.

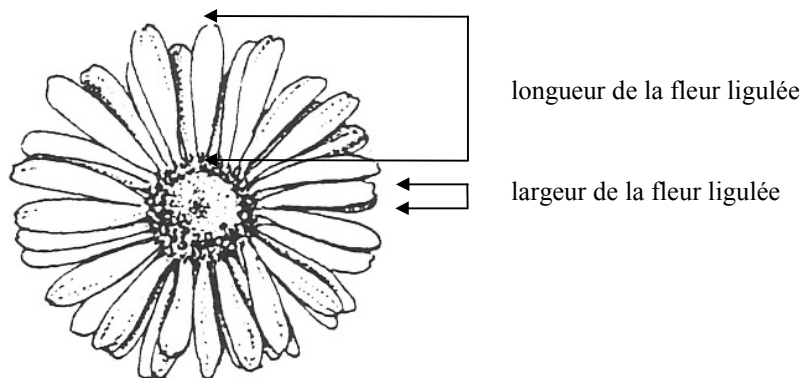
Ad 21 : Capitule : position la plus fréquente par rapport au feuillage



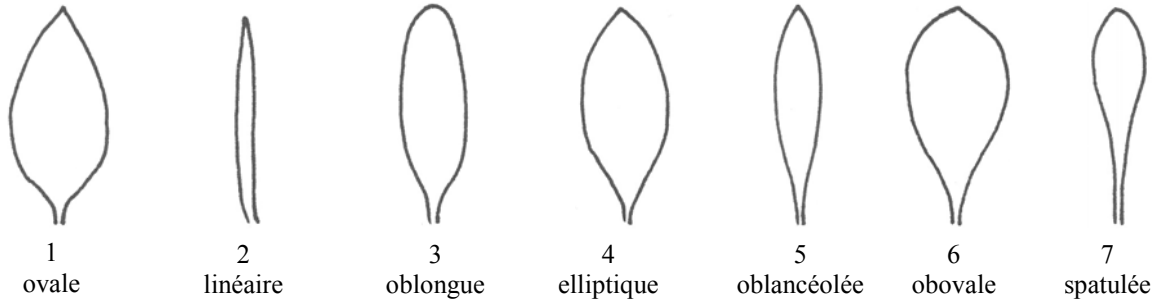
Ad 22, 23 : Capitule : diamètre (22), diamètre du disque par rapport au diamètre du capitule (23)



Ad 27, 28 : Fleur ligulée : longueur (27), largeur (28)



Ad 29 : Fleur ligulée : forme



Ad 30 : Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (le premier jour de son épanouissement)

Les observations sont à effectuer le premier jour de l'enroulement des fleurs ligulées complètement développées à partir de l'emplacement du bouton, dévoilant le disque.

9. Bibliographie

Clarke I., Lee H., 1989: *Name that Flower*, Melbourne University Press, Melbourne, 260 p.

Elliot R. W., Jones D. L., 1993: *Encyclopaedia of Australian plants suitable for cultivation*, Volume 2, pp. 370-371, Thomas C. Lothian Pty Ltd., Port Melbourne.

Salkin Esma *et al.*, 1995: *Australian Brachyscomes*, Australian Daisy Study Group, 271 p.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre	<input type="text" value="Brachyscome Cass."/>	
1.2 Espèce		
1.2.1 Nom botanique (veuillez préciser)	<input type="text"/>	
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone.	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement connue
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie inconnue

4.1.2 Mutation
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

a) boutures

b) divisions

c) multiplication *in vitro*

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : type de croissance (1)		
en amas à la base		1[]
buissonnant		2[]
5.2 Feuille : bords (9)		
entiers		1[]
découpés		2[]
5.3 Variétés à bords des feuilles découpés uniquement : Feuille : emplacement des découpures (11)		
à l'extrémité seulement		1[]
sur la moitié supérieure		2[]
sur toute la longueur		3[]
5.4 Capitule : diamètre (22)		
petit	Mardi Gras	3[]
moyen	Breakoday	5[]
grand	Piliga Posy, Strawberry Mousse	7[]
très grand	Happy Face Pink	9[]
5.5.i Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (le premier jour de son épanouissement) (30)		
code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)		
5.5.ii Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (le premier jour de son épanouissement) (30)		
groupe 1 : jaune		[]
groupe 2 : blanche		[]
groupe 3 : rose		[]
groupe 4 : violette		[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Bords des feuilles</i>	<i>entiers</i>	<i>découpés</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]